

Immersion en Tadrart Rouge



Jours:	9
Prix:	950 EUR Vol international non inclus
Confort:	★★★★☆
Difficulté:	★★★☆☆
📍 Désert	📍 Les incontournables
📍 Hors des sentiers battus	

La Tadrart est une région exceptionnelle, qui offre aux voyageurs des paysages remarquables. La Tadrart est un massif gréseux, qui s'étend sur 150 km du nord au sud et 30 km d'est en ouest. Elle est le prolongement méridional de la Tadrart Akakus libyenne. Son nom signifie « petite montagne rouge », en référence à la couleur rouge de ses roches et de son sable.

La Tadrart est un paradis pour les amateurs de nature et d'histoire. Elle recèle un patrimoine culturel inestimable, avec des milliers de peintures rupestres datant de la période néolithique, qui témoignent de la vie des anciens habitants du Sahara, quand le climat était plus humide et plus verdoyant.

La Tadrart se découvre à pied assisté de véhicule 4x4, en compagnie de guides touaregs, qui connaissent parfaitement la région et ses secrets. Nous cheminons aux travers des canyons, des plateaux, des dunes et des arches naturelles. Nous pouvons admirer les horizons sans fin, les lumières changeantes de la fin de journée et les nuits étoilées.

Jour 1. Vol direct en direction Djanet, la perle des Ajjer



France 📍
✈️ 4450km - ⌚ 5h
Djanet 📍

- Le vol direct Air Algérie entre Paris et Djanet :
 - Décollage à 23h Paris CDG
 - Arrivée à Djanet à 02h50 le dimanche matin.

Horaires sous réserve de modification par la compagnie aérienne.

Les visas sont délivrés sur place à votre arrivée.

Arrivée à Djanet, vous êtes pris en charge par notre équipe touareg qui va vous transférer dans un hotel agréable pour une courte nuit méritée.

Jour 2. En voiture tout terrain, en route pour la Tadrart



Djanet 📍
🚗 215km - ⌚ 5h
In Djaren 📍

- Après le petit déjeuner, nous nous rendons au bureau du Parc National du Tassili N'Ajjer pour effectuer les formalités.
Nous partons ensuite en direction du Sud, entre les falaises des Ajjer à l'Est et l'erg Admer à l'ouest. En ligne de mire, la pointe de Tiska se dresse comme une balise dans les étendues du Tafassasset. Peu à peu, la falaise des Ajjer s'enfonce dans les sables. Nous pénétrons dans une gorge qui marque l'entrée de la Tadrart, la petite montagne. Les premiers sites rupestres sont là et nous en profitons pour marcher une petite heure jusqu'au bivouac de l'oued In Djaren.

Jour 3. Dans les canyons d'In Djeran à l'arche de Tamesguida



In Djaren ♡
14km - ⌚ 4h
Tamesguida ♡

- Nous déambulons dans le canyon majeur d'In Djaren. La richesse des sites pariétaux est surprenante, essentiellement des gravures, quelques peintures aussi.
Au fil de nos pas, le paysage change et nous avançons maintenant dans un dédale de roches et de sables. L'arche de Tamesguida se dresse devant nous !

Jour 4. De l'art rupestre, des canyons et des dunes



Tamesguida ♡
12km - ⌚ 4h
Moul N'Aga ♡

- Nous progressons en direction du Sud pour venir buter contre les grandes dunes de Moul N'Aga qui nous barrent l'horizon, immense muraille de sable.
Nous naviguons maintenant dans un océan de dunes. Des points hauts, le panorama est incroyable sur cette Tadrart ruiniforme ou s'entremêlent roches déchiquetées, pitons et canyons les pieds dans les sables.

Jour 5. A pied, une belle découverte des sites de Moul N'Aga



Moul N'Aga ♡
12km - ⌚ 4h
Moul N'Aga ♡

- Nous nous imprégnons totalement de ces lieux enchanteurs.
Nous profitons de la magie pour visiter le site de Tin Tifelar et ses gravures rupestres. Nous atteignons de grandes vallées cernées de sable ; la région est célèbre pour les nombreuses gravures et peintures rupestres décimées ici et là dans des abris sous roche à peine visibles. Nous bivouaquons dans les dunes de Ouan Zaouaten.

Jour 6. En direction des dunes de Tin Merzouga



Moul N'Aga ♡
14km - ⌚ 4h 30m
Tin Merzouga dunes ♡

- Nous progressons vers Tin Merzouga, remontant les oueds Ouan Zaouaten et Bouhedien qui longent de magnifiques cordons dunaires.
Notre parcours borde des aiguilles vertigineuses, des arches monumentales plantées au milieu des vallées, des canyons aux parois surprenante creusés dans la roche ocre aux pieds sablonneux... Cette journée s'achève par une balade dans le cirque dunaire de Tin Merzouga. Les paysages se sont succédés toute la journée tel un kaléidoscope d'image... pour le plus grand plaisir des yeux !

Jour 7. La belle dune de Tin Merzouga, les horizons lointains



Tin Merzouga dunes 📍
14km - ⌚ 4h 30m
Tin Merzouga Cirque 📍

- Nous déambulons dans des décors cernés par des tours de grès jusqu'à au surprenant site d'Imesnegha. Après la visite des grottes polies par l'érosion, nous retrouvons les dunes rouges pour savourer cette fin de journée.
-

Jour 8. Le tassili puis retour à Djanet en voiture



In Djaren 📍
🚗 215km - ⌚ 5h
Djanet 📍

- Par la piste, nous quittons la Tadrart en direction de Djanet que nous atteindrons après 5 heures de piste essentiellement. Après une bonne douche, nous partons visiter la capitale des Ajjers. Après un dernier diner, nous nous dirigeons vers l'aéroport vers 22h30 heures.
-

Jour 9. Vol en direction d'Alger, puis la France

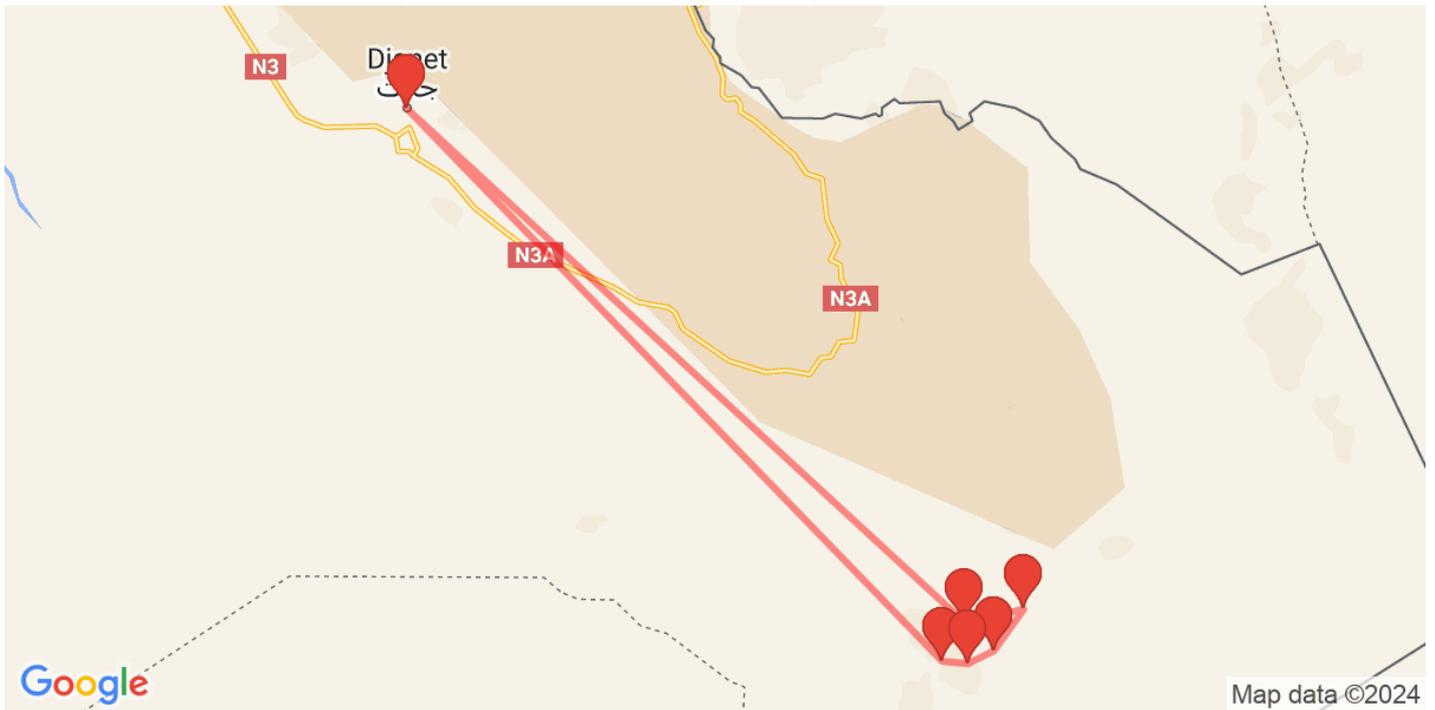


Djanet 📍
✈️ 4450km - ⌚ 5h
France 📍

- Nous vous assistons pour l'enregistrement au milieu de la nuit saharienne.
 - Décollage dimanche de DJANET à 03 H 50
 - Arrivée à CDG à 08 H 00

Sous réserve de modification par la compagnie aérienne.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

4-5	6-8	10-12	SS
1450 EUR	1060 EUR	950 EUR	70 EUR

Sur une base de chambre TWIN

Inclus

- Hébergement en hôtel confortable à Djanet,
- Tout le matériel de camping durant le voyage en Tadrart (sauf sac de couchage),
- Pension complète durant tout le séjour (déjeuners, diners),
- Transport et assistance par véhicule 4X4 adapté à ce genre de voyage,
- Guide professionnel touareg, parlant français,
- Assistance durant tout le séjour de l'aéroport de Djanet à l'aéroport de Djanet,

Non inclus

- Vols internationaux en direction de Djanet,
- Eau minérale ou autres boissons non fournies,
- Frais E-visa à régler sur place à Djanet,
- Assurances annulation, rapatriement et garantie Covid-19,
- Pourboires à la discrétion des voyageurs.

Informations supplémentaires

DETOURS ALGERIE VOYAGES

Marque de la société **LEADERTOURS TRAVEL AGENCY**
11 bis route de bachdjarah, Hussein Dey, Alger.

Représenté par **M. Mohamed Azerguerras** - Général Manager

lata : 03213895
licence : 1397

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de **Détours Algérie** ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de **Détours Algérie** (www.voyagealgerie.fr) ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par **Détours Algérie**. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par **Détours Algérie**.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, **Détours Algérie** vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer **Détours Algérie** et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.

- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez **Détours Algérie** et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer **Détours Algérie** au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Passeport et visa

Votre Passeport :

Important : votre passeport doit être en cours de validité. Il doit être impérativement et obligatoirement **valable 6 mois après** la fin du séjour en Algérie.

Vos documents de voyage

- Votre passeport en cours de validité,
- Vos billets d'avion internationaux, et/ou nationaux,
- Votre contrat d'assurance rapatriement/frais premiers secours, -
- Votre carnet de vaccination non obligatoire,
- Votre carte de groupe sanguin si possible.

Le Visa est obligatoire :

Vous voyagez dans le Sud algérien (Djanet, Tamanrasset, Ghardaïa, Timimoune), une nouvelle procédure est maintenant en place depuis octobre 2023.

Dans le cadre de nos voyages, nous nous occupons des démarches vous permettant d'obtenir votre visa à l'arrivée sur le territoire algérien. La procédure est longue pour obtenir l'**autorisation d'embarquer** délivrée par les autorités algériennes.

Il faut compter environ 20 jours.

Cette procédure est valable pour tout voyage de déroulant dans le Sud algérien, par l'intermédiaire d'une agence de voyages officielle. L'obtention du visa s'effectue dans tous les aéroports algériens.

Vous voyagez dans le Nord de l'Algérie :

- Demande de visa auprès du consulat d'Algérie duquel vous dépendez.

Il y a un consulat d'Algérie dans la plupart des plus grandes villes. Vous devez vous rendre personnellement (*) au consulat d'Algérie le plus proche de votre domicile car il régit votre zone (attention : l'adresse de votre passeport est importante ; nous conseillons vivement aux personnes qui viennent de déménager et qui ont changé de département, de modifier au plus tôt l'adresse indiquée sur le passeport).

Nous vous fournirons toutes les informations concernant le dossier à fournir lors de votre inscription.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Détours Algérie vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE.

Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

[CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !](#)

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.

Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre est disponible sur le site Internet de l'assureur.

Détours Algérie en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant tout la durée de son voyage.